

FICHE DE DONNEES DE SECURITE DU FILLER CALCAIRE**I. IDENTIFICATION DU PRODUIT ET DE LA SOCIETE**

- I.1. **Produit** : FILLER CALCAIRE
I.2. **Nom commercial** : PREFAL BPE
I.3. **Utilisations** : Charge minérale
I.4. **Identification du fabricant** :
CBBP
Chemin du Vallon de Toulouse– 13010 Marseille
Tél. : 04.91.17.08.08
I.5. **En cas d'urgence** : 04.91.17.08.08

II. COMPOSITION / INFORMATION SUR LES COMPOSANTS

Nature chimique : Carbonate de calcium (CaCO₃) : 67%
Carbonate de magnésium (MgCO₃) : 28%
Teneur en carbonates totaux : 95%
Contient un peu de silice, quartz en tant que composant naturel du carbonate de calcium

Carbonate de calcium naturel broyé (CaCO₃ : CAS-No. 1317-65-3)
Agents Auxiliaires : ≤ 0.4%

III. IDENTIFICATION DES DANGERS

Le produit n'est pas classé suivant la Directive européenne 67/548/CEE et la Directive toutes préparations (1999/45/CEE)

IV. DESCRIPTION DES PREMIERS SECOURS A PORTER EN CAS D'URGENCE

Contact avec les yeux	Rincer immédiatement et abondamment à l'eau propre et consulter un ophtalmologiste
Contact avec la peau	Laver avec beaucoup d'eau
Ingestion	Ne pas faire vomir Appeler aussitôt un médecin et lui montrer la fiche de données sécurité
Inhalation	En cas de douleurs persistantes, appeler un médecin

V. MESURES DE LUTTE CONTRE L'INCENDIE

Le Filler Calcaire n'est pas inflammable.

Tous les agents d'extinction sont utilisables en cas d'incendie survenant à proximité.

VI. MESURES A PRENDRE EN CAS DE DISPERSION ACCIDENTELLE

Méthodes de nettoyage : Ramasser à sec.
Le produit récupéré doit être manipulé conformément aux indications du chapitre élimination.
Conserver à l'écart des acides.

VII. MANIPULATION ET STOCKAGE

MANIPULATION -Précautions pour la manipulation sans danger :	Observer les mesures de précaution usuelles propres à la manipulation de produits chimiques.
STOCKAGE -Exigences concernant les aires de stockage et les conteneurs -Précautions pour le stockage en commun	Conserver le récipient fermé. Conserver le récipient à l'abri de l'humidité Ne pas stocker avec des acides

VIII. CARACTERISTIQUES DES EQUIPEMENTS DE PROTECTION INDIVIDUELLE

Protection individuelle :

Protection respiratoire : masque anti-poussière

Valeur limite de la poussière : 10 mg/m³ L'Allemagne Total poussière.

Valeur limite de la poussière : 3 mg/m³ L'Allemagne Total poussière Inhalable.

ACGTH TLV : 10 mg/m³ Etats-Unis Total poussière.

OEL (8h) : 10 mg/m³ Le royaume Uni Total poussière.

OEL (RCS) : 0.05 mg/m³ L'Italie

OEL (RCS) : 0.4 mg/m³ L'Irlande

Mesures d'hygiène : Observer les mesures de précaution usuelles propres à la manipulation de produits chimiques.

Protections des mains : pas d'exigence

Protections des yeux : pas d'exigence

Protection de la peau et du corps : pas d'exigence

Délimitation et surveillance de l'exposition environnementale : non applicable

IX. PROPRIETES CHIMIQUES

Aspect	Granulé
Couleur	Blanc
Odeur	Inodore
pH	8.5-9.5 100g/l (20°C)
Température de fusion	Non applicable
Masse volumique absolue	2.7 à 2.8 g/cm ³
Masse volumique apparente	1.1 à 1.2 g/cm ³
Solubilité dans l'eau	0.014 g/l
Point éclair	Non applicable
Température d'inflammation	Non applicable
Danger d'explosion	Néant

X. STABILITE ET REACTIVITE

Décomposition thermique	> 600°C
Conditions à éviter	Néant
Matière à éviter	Tenir à l'écart des acides
Produits de décomposition dangereux	Réagit avec des acides en formant du dioxyde de carbone (CO ₂). Le CO ₂ peut déplacer l'oxygène et provoquer la suffocation

XI. INFORMATIONS TOXICOLOGIQUES

Toxicité orale aiguë : DL50 (oral), rat > 2 000 mg/Kg

Tout effet de toxicité chronique ou de sensibilisation est pratiquement exclu du fait que le carbonate de calcium solide est un minéral naturel de la surface terrestre et, à l'état dissous, un constituant naturel et indispensable de l'eau dans la nature.

XII. INFORMATIONS ECOLOGIQUES

Le carbonate de calcium solide est un minéral naturel de la surface terrestre et, à l'état dissous, un constituant naturel et indispensable de l'eau dans la nature. On peut donc exclure des effets défavorables pour l'environnement. Le carbonate de calcium ne peut pas être biodégradé.

Quelques restrictions sont à faire quant à l'effet défavorable que pourraient avoir sur les organismes aquatiques les suspensions concentrées de carbonate de calcium dans les eaux naturelles (perturbations de la microflore et de la microfaune dans les sédiments avec, en conséquence, un effet négatif pour l'existence des organismes aquatiques supérieurs).

XIII. INFORMATIONS SUR LES POSSIBILITES D'ELIMINATION DES DECHETS

Peut être mis en décharge contrôlée. Respecter les réglementations locales.
Questionner le fabricant sur les méthodes spéciales d'élimination des déchets.

XIV. INFORMATIONS RELATIVES AU TRANSPORT

Marchandise non dangereuse selon la réglementation des transports.

XV. INFORMATIONS REGLEMENTAIRES

Etiquetage selon la Directive –CE : Le produit n'est pas soumis à l'étiquetage selon les Directives communautaires et le GefStoffV (RFA)

Règlement national

Classe allemande de stockage : 13 Solides non combustibles

Classe de contamination de l'eau : Non dangereux pour l'eau (selon VwVwS de 17.05.1999)
L'Allemagne

Les renseignements contenus dans le présent document sont basés sur l'état actuel de nos connaissances relatives aux bétons.

Ils sont donnés de bonne foi.

En aucun cas ces informations ne sauraient être prises comme des garanties de qualité.

L'attention des utilisateurs est attirée sur les risques éventuellement encourus lorsqu'un produit est utilisé à d'autres usages que celui pour lequel il est conçu. Il est de la responsabilité de l'utilisateur de déterminer les mesures de sécurité appropriées et d'appliquer l'ensemble des textes réglementant son activité. Les prescriptions mentionnées dans cette fiche ont pour but d'aider l'utilisateur à remplir ses obligations qui lui incombent. Les recommandations énumérées ne peuvent être considérées comme exhaustives.